


DIFFUSEUR AUTOMATIQUE DE PARFUM - FRAICHEUR

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	1
	Santé		Réactivité	Risques d'incendie
			Réactivité	0
	Danger spécifique			
Vêtements de protection	Aucun requis	Apparence	Incolore. Aérosol. Voir la Section 9. AVERTISSEMENT INFLAMMABLE. CONTENU SOUS PRESSION. Peut irriter modérément les yeux. Peut irriter modérément la peau.	

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	DIFFUSEUR AUTOMATIQUE DE PARFUM - FRAICHEUR	Code	3040112
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Air care.	PMS#	Non disponible.
FTSS#	114799001	Date de validation	4/23/2003
Siège social aux É.U. JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (800) 725-6737 MSDS Internet Address: www.johnsondiversey.com	Siège social au Canada JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-888-746-5971	Date d'impression	4/23/2003
		Remplace	3/7/2003.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Alcool Benzylque	100-51-6	5-10	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 1230 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 2000 mg/kg [Lapin]. Non disponible.
Parfum 1,1-difluoroethane		30-60 30-60	Non disponible.	

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Contact avec les yeux. Contact avec la peau Inhalation.
Effets aigus potentiels sur la santé	
<i>Yeux</i>	Peut irriter modérément les yeux.
<i>Peau</i>	Peut irriter modérément la peau.
<i>Inhalation</i>	Inconnu.
<i>Ingestion</i>	Inconnu.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Ingestion	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	NFPA 30B Niveau 2 – Aérosol.
Points d'éclair	< 20°F (-7°C) (propulseur)
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Utiliser un jet d'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs exposés aux flammes. poudre, l'anhydride carbonique. Combattre le feu à partir d'un emplacement protégé ou en se tenant le plus loin possible du foyer d'incendie. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Vêtements de protection (feu)	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Aérosol - Récipients pouvant exploser à l'approche d'une source de chaleur importante

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du sable ou avec un autre matériau non combustible. Placer dans des contenants propres et secs, en vue d'être éliminés selon les méthodes prescrites.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas percer le contenant ni ne le jeter au feu. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local
Protection personnelle	
<i>Yeux</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
<i>Mains</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
<i>Respiratoire</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
<i>Pieds</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
<i>Corps</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide. (Aérosol.)
Odeur	Parfumé. (Fort.)
Couleur	Incolore.
pH	Non disponible.
Gravité Spécifique	0.953
VOC	10.7 %
Solubilité dans l'eau	Négligeable.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Chaleur excessive.
Incompatibilité avec différentes matières	Inconnu.
Produits de décomposition dangereux	Inconnu.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée comme étant entre 2500 et 5000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Inconnu.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets Si disponible, recycler l'aérosol vide au centre de recyclage de produits en acier le plus proche. Utiliser l'emballage ou le donner à quelqu'un pouvant l'utiliser. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État.

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoi S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

TDG Classification

TDG Nom d'envoi S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

CLASSE TMD

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

état Massachusetts RTK: Alcool benzylique
 Pennsylvanie RTK: Alcool benzylique

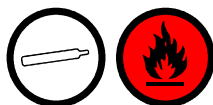
Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Non applicable.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification Classe A: Gaz comprimé.
 Classe B-5: Aérosol inflammable.

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits enregistrés Non applicable.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales Non disponible.

Version 2

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.